

Formulaire de demande de délivrance d'une carte professionnelle de RCCI

Ce formulaire constitue l'annexe 2 de l'instruction AMF relative à l'examen pour l'attribution des cartes professionnelles de responsable de la conformité et du contrôle interne et de responsable de la conformité pour les services d'investissement – DOC-2006-09.

Fait à :

Le :

En application du 2° de l'article 312-32 du règlement général de l'AMF [et/ou le cas échéant du b) du paragraphe 3 de l'article 61 du règlement délégué (UE) n° 231/2013 du 19 décembre 2012¹], a été désigné(e) Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de la société de gestion de portefeuille ayant pour :

Code externe ou numéro d'agrément :

Numéro au registre du commerce et des sociétés :

Je souhaite présenter sa candidature à la prochaine session de l'examen pour la délivrance de la carte professionnelle de RCCI, prévu à l'article 321-91 [et/ou à l'article 318-562¹] du règlement général.

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ensemble des renseignements demandés ci-après.

¹ Pour les personnes mentionnées à l'article 316-2 du règlement général de l'AMF pour leur activité de gestion de FIA.

Souhaitez-vous que le candidat participe à la formation de préparation à l'examen ?

Préciser le numéro de la session concernée :

La présentation du candidat a-t-elle pour motivation la création d'un nouveau poste de RCCI ?

La présentation du candidat a-t-elle pour motivation le remplacement d'un RCCI ?

Le candidat sera-t-il conduit à exercer ses fonctions de RCCI chez des sociétés de gestion de portefeuille autres que celle qui le présente ?

À la date du dépôt de la présente demande, le candidat est-il détenteur d'une autorisation temporaire d'exercice de la fonction de RCCI en application des dispositions de l'article 321-55 [et/ou à l'article 318-22¹] du règlement général de l'AMF ?

La société de gestion de portefeuille a-t-elle déjà présenté un candidat lors d'un jury précédent ?

La société de gestion a-t-elle contrôlé, en application des dispositions du 2° de l'article 321-63 [et/ou de l'article 318-30¹] du règlement général de l'AMF, que le candidat dispose des connaissances minimales mentionnées au 1° du II de l'article 321-39 dudit règlement ?
Si oui, indiquer quand ce contrôle a-t-il été effectué et selon quelles modalités : vérification en interne ou passage d'un examen certifié.
Si non, indiquer pour quelles raisons :

Le candidat a-t-il déjà obtenu la carte professionnelle de RCCI lors d'un jury précédent, lorsqu'il était employé chez une autre société de gestion de portefeuille ?

Adresse courriel professionnel du candidat :

Numéro de téléphone professionnel du candidat :

Merci de bien vouloir indiquer de façon précise le nom du dirigeant effectif signataire :

¹ Pour les personnes mentionnées à l'article 316-2 du règlement général de l'AMF pour leur activité de gestion de FIA.

Modalités de paiement

Nous vous mettons à disposition une facture sur votre espace.

Nous vous remercions d'effectuer votre règlement auprès de l'Agent Comptable de l'AMF à réception de cette facture, **par virement bancaire**.

Les virements effectués auprès de l'Agent Comptable de l'AMF doivent impérativement mentionner le nom du candidat et le numéro de la facture.

Virement au compte courant :

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 40031 00001 0000319395T 31

IBAN : FR 27 4003 1000 0100 0031 9395 T31

BIC : CDCG FR PP

Signature d'un dirigeant effectif de l'établissement